

A la Chambre des députés,
le débat continue
sur la réforme électorale.

LE CHANCELIER RENNER EST PARTI HIER SOIR POUR VIENNE

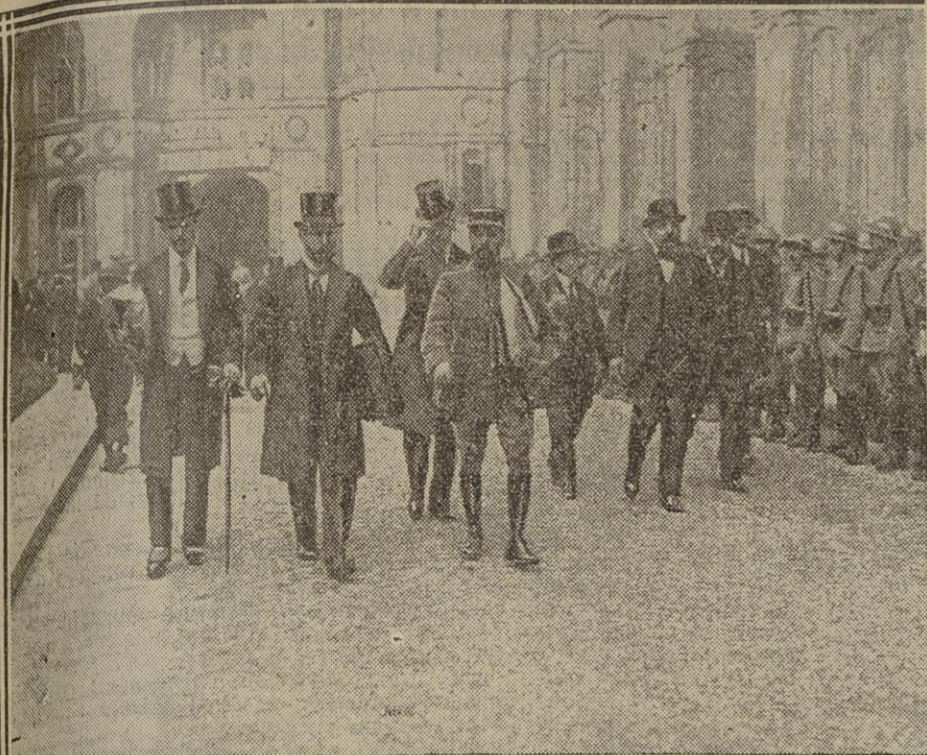
EXCELSIOR

10^e Année. — N^o 3217. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes. — « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
Pierre Lafitte, fondateur. Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.000. — Adresse télégr. : Excel-Paris. 20, rue d'Enghien, Paris.

JEUDI
11
SEPTEMBRE
1919

Trois choses acquièrent du prix de trois circonstances : secourir les malheureux quand on a faim ; dire la vérité quand on est en colère ; pardonner quand on est puissant.
USCHENK

LE TRAITÉ DE PAIX AVEC L'AUTRICHE A ÉTÉ SIGNÉ HIER A SAINT-GERMAIN



LE TRAITÉ APPORTÉ PAR LES ATTACHÉS DU PROTOCOLE

M. BALFOUR TRAVERSE LA COUR DU CHATEAU

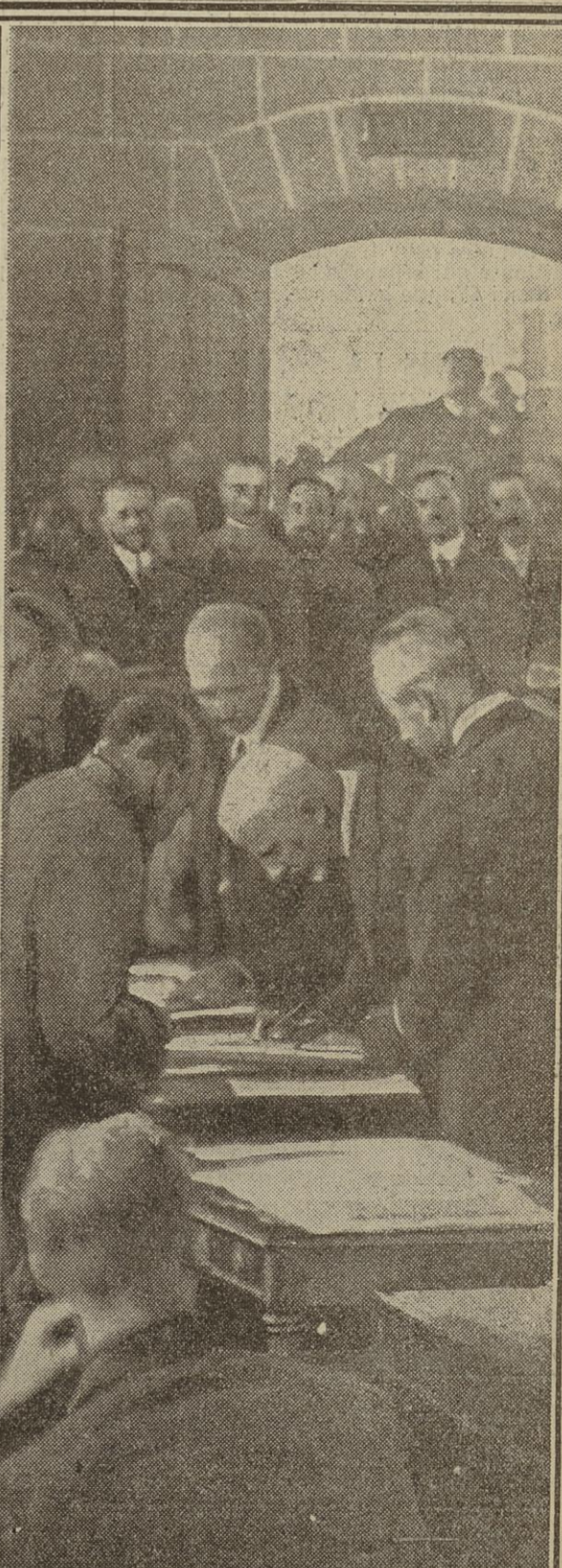
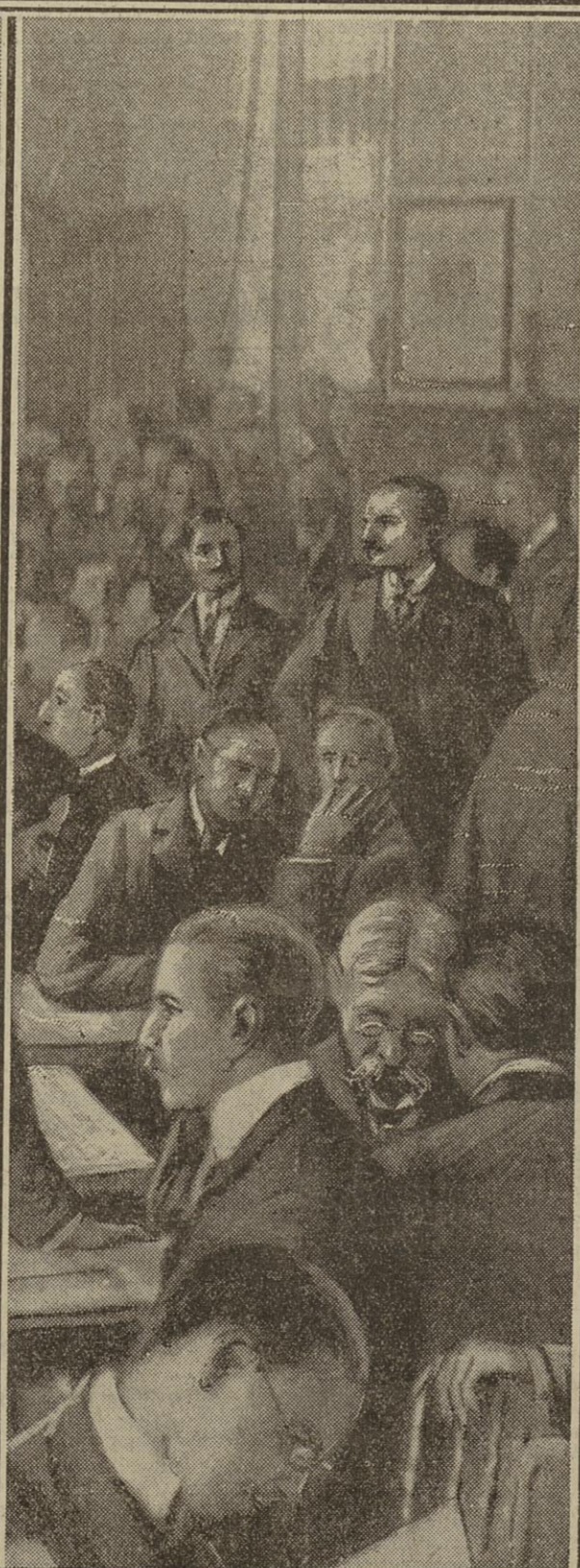
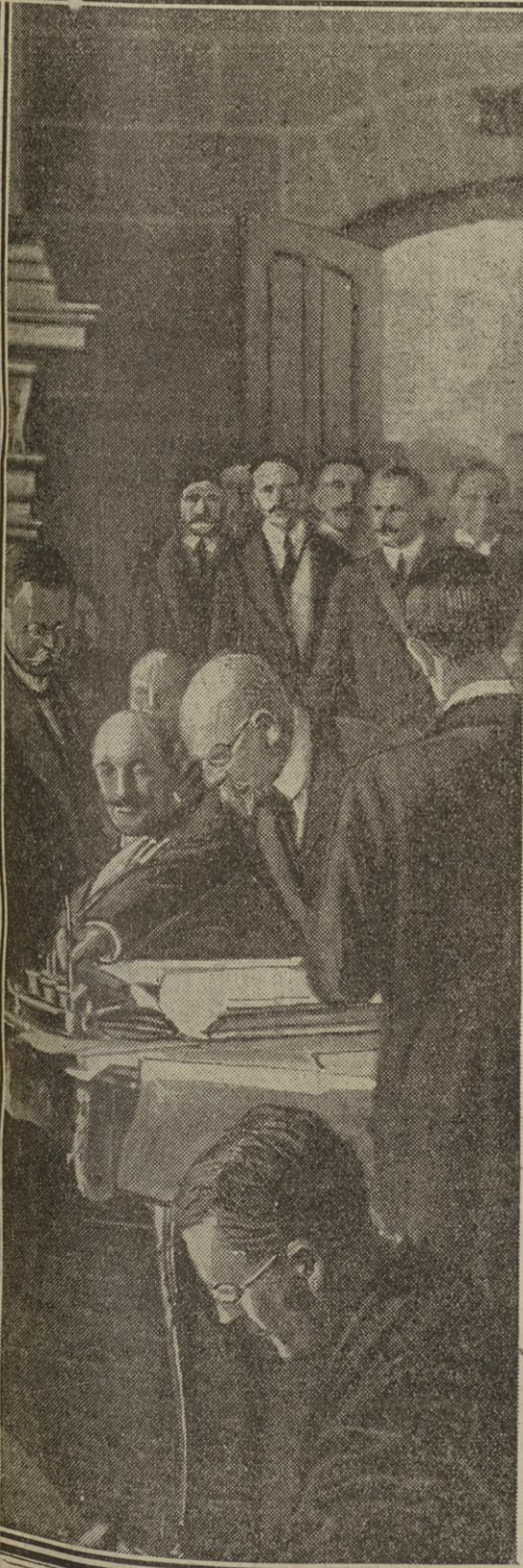
ARRIVÉE DE MM. LAFFERRE, CLEMENCEAU ET TARDIEU



LE GÉNÉRAL BLISS QUITTE LE CHATEAU

LE DÉPART DU CHANCELIER AUTRICHIEN RENNER

M. DE FOUQUIÈRES ET UN OFFICIER REMPORTENT LE TRAITÉ



LA SIGNATURE DU TRAITÉ PAR LES PLÉNIPOTENTIAIRES : 1^o M. RENNER ; 2^o M. CLEMENCEAU ; 3^o M. PICHON ; 4^o MM. CAMBON, KLOTZ ET TARDIEU ; 5^o M. TITTONI
Les premiers délégués arrivèrent à Saint-Germain à 9 h. 30. A 9 h. 55, la garde d'honneur, qui présentait les armes, reçut l'ordre de se retirer. On n'attendait plus à ce moment que les délégués autrichiens. Ceux-ci arrivèrent à 10 heures. Ils se rendirent immédiatement à la salle de l'Age de pierre, où étaient déjà réunis les plénipotentiaires alliés — sauf les Roumains et les Yougo-Slaves — et allèrent se placer

devant la cheminée. M. Clemenceau, qui présidait, se leva et prononça une courte allocution. A 10 h. 15, précédé de M. Pierre de Fouquières, le chancelier Renner s'avança vers la table où était déposé le traité et signa le premier. A 11 h. 10, M. Clemenceau ayant déclaré la séance levée, le chancelier Renner, qui avait suivi les détails de la cérémonie, se retira, tandis qu'une compagnie d'honneur présentait les armes.

LA CÉRÉMONIE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

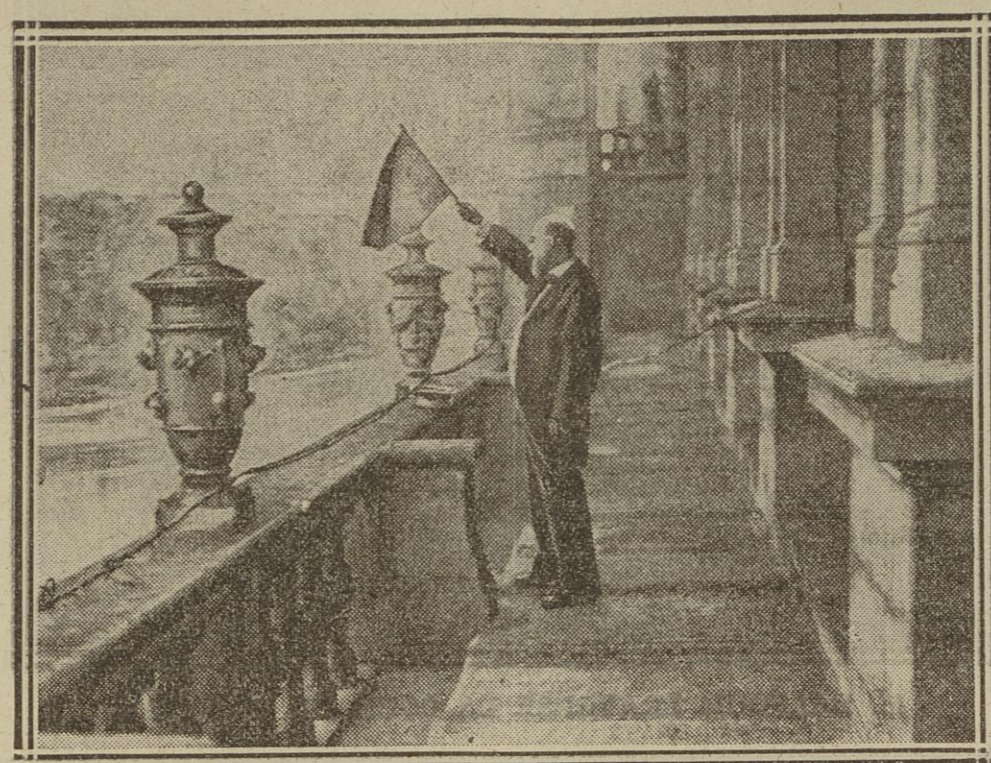
LE TRAITÉ DE PAIX AVEC L'AUTRICHE A ÉTÉ SIGNÉ HIER MATIN A 10 H. 15

Les délégués de la Roumanie et de la Yougo-Slavie n'assistaient pas à cette solennité. Le Conseil suprême a décidé de leur laisser jusqu'à samedi pour faire connaître leurs intentions définitives.

LE CHANCELIER RENNER EST PARTI HIER SOIR POUR VIENNE

Une nouvelle date historique : le 10 septembre, et au nouveau traité celui de Saint-Germain. La signature de la paix avec l'Autriche a été la répétition de la cérémonie de Versailles, dans un cadre moins ample et une atmosphère de moins froide solennité.

arrivant MM. Kramar et Benes, délégués tchéco-slovaques, et M. Paderewski. Les invités prennent place sur les chaises disposées le long du grand côté de la salle, face au président.



Un attaché du Quai d'Orsay agit un drapeau rouge pour donner aux artilleurs l'ordre de tirer... mais les canons demeurent silencieux.

La première délégation arrive à 9 h. 25 avec M. Alfonso Costa, délégué portugais. Elle est suivie de près par l'Italie. Comme pour la cérémonie de la réception des délégués, M. Tilton, accompagné de son chef de cabinet civil, M. Pagliano, reçoit deux hautes gerbes de fleurs : roses, glaiuils, marguerites et pivoines, cravatées d'un ruban portant cette inscription en lettres d'or : « A l'Italie victorieuse ».

Le chancelier se tient devant la cheminée. Clemenceau se lève alors et dit : « La séance est ouverte. Les négociations sont terminées, qui ont eu pour objet d'établir l'accord entre les puissances alliées et associées et l'Autriche pour la conclusion de la paix. J'ai signé une pièce attestant que le texte qui va être signé est conforme à celui qui a été remis à la délégation autrichienne. Au nom des puissances alliées et associées, j'invite le chancelier Renner à bien vouloir signer le traité ».

à nouveau et prononce ces paroles : « Messieurs, toutes les signatures étant échangées, la séance est levée. » Des salves devaient être tirées par des canons au moment précis de la signature. Un envoyé du Quai d'Orsay agita, du haut du balcon qui domine le parc, un petit drapeau rouge, pour aviser les artilleurs de faire partir les coups. Aucun écho ne répondit à ce signal.

RÉUNION DU CONSEIL SUPRÊME

CE QUI A ÉTÉ SIGNÉ

Ainsi qu'on l'a pu voir par l'heure à laquelle elle a commencé la séance, et celle à laquelle elle a pris fin, la cérémonie de la signature du traité a duré une heure, pendant laquelle les délégués ont eu à signer : 1° Le traité ; 2° Un protocole au traité ouvrant un délai de trois jours pour apposer de nouvelles signatures ; 3° Quatre conventions coloniales, concernant : a) le commerce des spiritueux en Afrique ; b) le trafic des armes et munitions ; c) la révision de l'acte de Berlin ; d) la révision de l'acte de Bruxelles ; 4° Deux déclarations relatives aux questions coloniales, en attendant la mise en vigueur des conventions précédentes ; 5° Deux arrangements financiers, dont l'un portait sur les réparations dues à l'Italie, et l'autre sur la répartition de la dette autrichienne.

DÉCLARATIONS DU CHANCELIER RENNER

A l'issue de la séance de la Conférence, le chancelier Renner a bien voulu répondre aux diverses questions qui lui ont été posées. Quelle est la ligne politique que la jeune République autrichienne compte suivre vis-à-vis de la France ?

CE QU'IL DISENT MM. ANTONESCO ET VESNITCH

LE COLONEL HOUSE DE RETOUR A PARIS

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

LE DÉPART DU CHANCELIER

POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE

VIF DÉBAT A LA CHAMBRE SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

Il est décidé, à deux voix de majorité, que le département de la Seine ne formera qu'une seule circonscription, mais ce vote n'est peut-être pas définitif.

L'amendement Barthe tendant à établir la proportionnelle intégrale est adopté par la commission du suffrage universel.

La Chambre a repris, hier matin, la discussion des sectionnements électoraux.

Au cours d'un débat parfois très vif, après avoir repoussé, par 213 voix contre 211 après pointage, c'est-à-dire à deux voix de majorité, l'amendement de M. Peyroux qui tendait au sectionnement du département de la Seine, elle a abordé l'examen de l'amendement de M. Barthe qui a pour objet de substituer au système électoral récemment adopté le scrutin de liste avec application de la proportionnelle intégrale.

M. Barthe soutint que, dans sa rédaction actuelle, la loi du 12 juillet 1919 était une loi d'injustice, de confusion et d'immoralité.

Elle est injuste, dit-il, parce qu'elle permet, dans certains cas, à la majorité plus un des électeurs d'avoir tous les sièges, alors qu'une importante minorité n'en aura aucun ; parce que, dans d'autres cas, un tiers seulement des électeurs obtiendra les deux tiers des sièges. C'est une loi de confusion, parce que, pour obtenir la plus forte moyenne, il y aura des coalitions entre les partis d'opinions les plus diverses. C'est une loi immorale, parce que, pour avoir les quelques centaines de voix qui peuvent assurer la majorité absolue, on dépensera l'argent sans compter !

Au nom de la commission, M. Dessoye demanda la disjonction de l'amendement ; la loi que nous discutons vise les sectionnements électoraux et les frais des élections, dit le rapporteur, elle n'a pas pour objet de modifier la réforme votée... Ne la compliquons pas par des dispositions que le Sénat repousserait !

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

M. Alexandre Varenne, président de la commission, déclara que la commission se réunirait l'après-midi même.

M. Bracke convia la Chambre à voter l'amendement Barthe. Puis, comme il y avait encore quatre orateurs inscrits, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin. — LÉOPOLD BLOND.

M. Dessoye déclara, d'ailleurs, que l'amendement Barthe pourrait faire l'objet d'une proposition spéciale que la commission examinerait et rapporterait dans le plus bref délai.

Très applaudi sur de nombreux bancs, M. Renard demanda des précisions : — Qui ou non, s'écria-t-il, la commission est-elle prête à rapporter dans un délai extrêmement rapproché l'amendement Barthe, qui deviendra une proposition de loi spéciale ? Je préfère, pour moi, la loi actuelle à un retour au scrutin d'arrondissement, qui serait un déshonneur pour le Parlement. Mais nous ne nous sommes pas entendus d'arrêter la loi.

La commission du suffrage universel se rallie à l'amendement Barthe

La commission du suffrage universel a adopté, hier après-midi, l'amendement Barthe tendant à l'application, aux prochaines élections législatives, du scrutin de liste avec proportionnelle intégrale.

D'après ce texte, la répartition des sièges serait faite entre les listes de la manière suivante : 1° Il serait attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral.

2° Les sièges restant à pourvoir seraient attribués aux listes qui, après ces attributions, présenteront les plus forts restes. La commission a également adopté un amendement de M. Vandame relatif aux élections partielles.

Aux termes de cet amendement, ces élections n'auraient lieu que dans les départements comprenant au moins dix députés lorsqu'il y aurait un siège vacant ; dans les départements de quinze à vingt députés lorsqu'il y aurait au moins deux sièges vacants ; dans les départements comprenant plus de vingt députés lorsqu'il y aurait au moins trois sièges vacants.

Dans les autres cas, on attendrait le renouvellement général.

LA CHAMBRE DISCUTE LES CLAUSES ÉCONOMIQUES DU TRAITÉ DE PAIX

La discussion du traité de paix n'avance guère.

Trois orateurs ont tenu hier après-midi la séance.

M. Puech, rapporteur des clauses financières du traité, a fait un exposé sur ces dernières, en soulignant notamment les avantages. Il a rappelé qu'en ce qui concerne l'importation, l'exportation et le transit entre l'Allemagne, d'une part, et les Alliés, d'autre part, les tarifs les plus réduits de 1914 sont concédés aux puissances alliées pendant six mois pour tous les produits, pendant trois ans pour un certain nombre de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

Pour les chemins de fer, après l'adoption de l'échelle des nouveaux traitements, le déficit serait ainsi de 1.240 millions par an. Et, pour le combler, nous devrions nous attendre à un relèvement de tarif de 139 0/0.

M. Vincent Auriol exprima le regret de ne pas voir dans le traité les garanties de solidarité entre alliés et la répartition des charges de ceux-ci, notamment les vins, et qu'enfin, pendant cinq ans, avec droit de prorogation pendant vingt-cinq ans, nous bénéficions de la part de l'Allemagne du régime de la nation la plus favorisée.

Incidemment, M. Puech a fait allusion au déficit d'exploitation de nos grands services publics. Et une de ses déclarations a retenu l'attention de la Chambre.

DANS LA SALLE DE L'ÂGE DE PIERRE

Dès 9 h. 30, les plénipotentiaires commencent à pénétrer dans la salle de l'âge de pierre. M. Tilton, chef de la délégation italienne, s'installe un des premiers. Puis

LE GÉNÉRAL FRANCHET D'ESPÈREY A PARIS

Le général Franchet d'Espèrey, commandant en chef de l'armée d'Orient, est arrivé, hier après-midi, à la gare de Lyon, par l'Orient-Express, venant de Bucarest.

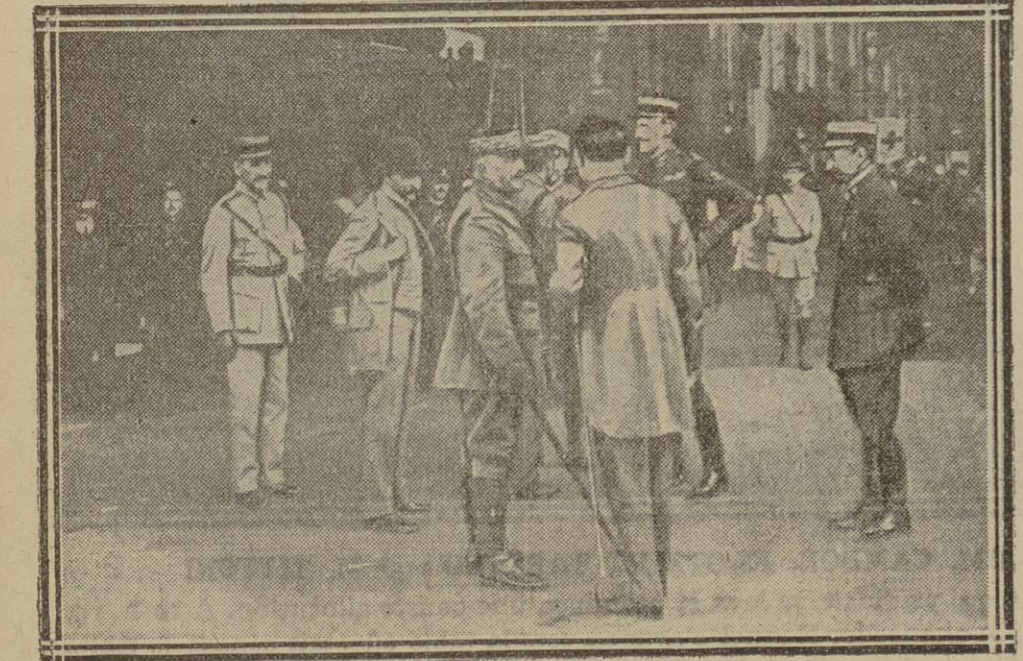
Après avoir franchi la frontière suisse entre Vallorbe et Frasne, le convoi commença à prendre du retard ; finalement, il resta en détresse dans une station, et n'arriva en gare à Paris qu'à 17 h. 30, ayant six heures cinquante et une minutes de retard.

En descendant de son compartiment, le général fut accueilli par le colonel de chasseurs à pied Fournier et les commandants Lucien, Denain et Carlier.

Nous aurions désiré obtenir du général Franchet d'Espèrey quelques impressions

de voyage, mais le commandant en chef de l'armée d'Orient tient à réserver ses confidences au président du Conseil, et s'excuse très aimablement de ne pouvoir satisfaire notre curiosité. Il nous déclare, néanmoins, en riant, que, malgré le peu de régularité des transports en France, il est encore plus agréable d'y voyager qu'à l'étranger.

Et le général s'en fut vers son automobile. Là, il écroula pendant une longue demi-heure des explications du commandant Lucien, puis il posa quelques questions au commandant Carlier, officier de liaison de l'armée d'Orient. Enfin le général monta dans son auto, en compagnie du colonel Fournier, et la voiture démarra.



LE GÉNÉRAL FRANCHET D'ESPÈREY PARLANT AVEC NOTRE COLLABORATEUR

LE DÉPART DU CHANCELIER

SAINT-GERMAIN, 10 septembre. — Le chancelier Renner a quitté Saint-Germain à 17 h. 50. Il rentre à Vienne, accompagné de MM. Fiehoff, Worth, Zifferer et Linddorff.

A 17 heures, M. Chaleil, préfet de Seine-et-Oise, est venu saluer le chancelier, au nom du gouvernement de la République.

Resté à Saint-Germain, comme chargé d'affaires, M. Maryhauser, conseiller de légation.

Le chancelier a quitté Paris à 19 h. 20 par l'Orient-Express à la gare de l'Est. Il a été salué sur le quai de la gare par M. Arnavon, chef du cabinet du secrétaire général de la Conférence de la paix, et les officiers de la mission interalliée.

Quelques minutes avant le départ, le

BOREALE UNIQUE pour Laver Lingé et Tissus

LA GREVE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Elle continue malgré les offres d'arbitrage du ministre de l'Intérieur pour l'application d'un accord.

Cette seconde journée de grève n'a guère apporté de changement dans la situation, sauf dans quelques mairies, où les employés des bureaux ont dû suivre le mouvement, qui est général dans les services extérieurs.

A Asnières, seules les déclarations de décès sont enregistrées. A Clichy, il y a eu quelques discussions assez vives entre grévistes et non-grévistes ; de même à Saint-Mandé. A Neuilly, les services des bureaux fonctionnent.

A la Bourse du travail

Le conseil syndical et le comité de grève se sont réunis, hier matin, à la Bourse du travail et ont décidé de continuer la grève jusqu'à ce que les délibérations des 78 conseils municipaux, adoptant dans son inté-

gralité le statut-type, soient parvenues au comité de grève, qui en demandera l'approbation immédiate à M. le préfet, et que les fonds nécessaires aient été remis à la disposition des municipalités, soit par vote de bons communaux, soit par tout autre moyen financier.

Au ministère de l'Intérieur

L'après-midi, M. Pams, ministre de l'Intérieur, a reçu les maires des communes

CONGO SAVON du CONGO BLANCHEUR-A-TENT VICTOR VAISSIER



DES MILITAIRES TIENNENT LIEU DE CROQUE-MORTS EN BANLIEUE

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

LES CONTES D'EXCELSIOR

LE PRÉSIDENT MARTHINION

par Miguel ZAMACOIS

EN ANGLETERRE

LES TRADE-UNIONS VOTENT UNE RÉOLUTION RÉCLAMANT LA NATIONALISATION DES MINES

M. Smillie, leader des mineurs et auteur de la proposition, invoque le bien-être de toute la classe ouvrière.

GLASGOW, 10 septembre. — Au Congrès des Trade-Unions, M. Smillie a proposé de rejeter le projet du gouvernement relatif à l'administration de l'industrie du charbon...

La grève continue

Cette note a été aussitôt portée à la commission du conseil syndical et au comité de grève, à la Bourse du travail.

Un démenti roumain

Pas de paix séparée avec la Hongrie

Le Bureau de Presse roumain nous communique la note suivante :

En Hongrie

La situation économique s'aggrave

ZURICH, 10 septembre. — La situation économique en Hongrie est très grave.

A Boston, grève des policiers

NEW-YORK, 10 septembre. — La grève des policiers de Boston est pratiquement générale.

Après la signature

BERNE, 10 septembre. — D'après un radio allemand, le chancelier Renner, dès son retour à Vienne...

La Prusse va offrir l'autonomie à la Haute-Silésie

LONDRES, 10 septembre. — On mande de Berlin, 9 septembre, au Times :

Sur le front russe

STOCKHOLM, 10 septembre. — Le Svenska Dagbladet reçoit de son correspondant à Helsingfors la nouvelle que douze avions anglais ont exécuté un nouveau raid sur Cronstadt...

Aujourd'hui M. Caillaux sera transféré à Neuilly

Comme suite à la requête adressée à la commission d'interpellation par les avocats de M. Caillaux...

La "Marathon" s'échoue à la suite d'une collision

LONDRES, 10 septembre. — Le paquebot britannique Marathon, revenant d'Australie avec des passagers et une cargaison...

Les cheminots de Metz se mettent en grève

Metz, 10 septembre. — Depuis 14 heures, les trains en formation ne quittent plus notre gare.

La fuite de l'enfant Antoine d'Orléans

MADRID, 10 septembre. — Selon des informations venues de Séville, les deux étrangers qui accompagnent l'enfant Antoine d'Orléans seraient des athlètes décidés à la défense coûte que coûte.

Timbres commémoratifs de la Victoire

La commission des postes et télégraphes a adopté un rapport de M. Jules Brunet favorable à la création d'une série de trois timbres-poste commémoratifs de la Victoire.

Un simple soldat et un sergent reçoivent la Légion d'honneur

Le soldat Marius Donadieu, du 4^e zouaves, est promu chevalier de la Légion d'honneur, avec la citation suivante :

Dans la Légion d'honneur

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur pour le grade d'officier :

L'anniversaire de la mort de Guynemer

Aujourd'hui aura lieu, au Bourget, une prière d'armes pour célébrer l'anniversaire de la mort de Guynemer.

LECONS

par Correspondance PIGIER

53, Rue de Rivoli, PARIS

Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

AUX ETATS-UNIS

LE PRÉSIDENT WILSON FAIT APPEL AUX FINANCIERS POUR AIDER L'EUROPE

Mais la thèse qu'il développa ne soulève, à Minnesota, qu'un fort médiocre enthousiasme.

Le rapport sur le traité a été déposé hier

NEW-YORK, 10 septembre. — La commission des Affaires extérieures a déposé, aujourd'hui, au Sénat, son rapport sur le traité de paix.

Pas de résistance à l'Entente

BALE, 10 septembre. — On télégraphie de Berlin :

Le palais du Reichstag est prêt à recevoir l'Assemblée nationale

BALE, 10 septembre. — On mande de Berlin à la Gazette de Francfort :

Après la signature

BERNE, 10 septembre. — D'après un radio allemand, le chancelier Renner, dès son retour à Vienne...

La Prusse va offrir l'autonomie à la Haute-Silésie

LONDRES, 10 septembre. — On mande de Berlin, 9 septembre, au Times :

Sur le front russe

STOCKHOLM, 10 septembre. — Le Svenska Dagbladet reçoit de son correspondant à Helsingfors la nouvelle que douze avions anglais ont exécuté un nouveau raid sur Cronstadt...

Aujourd'hui M. Caillaux sera transféré à Neuilly

Comme suite à la requête adressée à la commission d'interpellation par les avocats de M. Caillaux...

La "Marathon" s'échoue à la suite d'une collision

LONDRES, 10 septembre. — Le paquebot britannique Marathon, revenant d'Australie avec des passagers et une cargaison...

Les cheminots de Metz se mettent en grève

Metz, 10 septembre. — Depuis 14 heures, les trains en formation ne quittent plus notre gare.

La fuite de l'enfant Antoine d'Orléans

MADRID, 10 septembre. — Selon des informations venues de Séville, les deux étrangers qui accompagnent l'enfant Antoine d'Orléans seraient des athlètes décidés à la défense coûte que coûte.

Timbres commémoratifs de la Victoire

La commission des postes et télégraphes a adopté un rapport de M. Jules Brunet favorable à la création d'une série de trois timbres-poste commémoratifs de la Victoire.

Un simple soldat et un sergent reçoivent la Légion d'honneur

Le soldat Marius Donadieu, du 4^e zouaves, est promu chevalier de la Légion d'honneur, avec la citation suivante :

Dans la Légion d'honneur

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur pour le grade d'officier :

L'anniversaire de la mort de Guynemer

Aujourd'hui aura lieu, au Bourget, une prière d'armes pour célébrer l'anniversaire de la mort de Guynemer.

LECONS

par Correspondance PIGIER

53, Rue de Rivoli, PARIS

Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

EN ALLEMAGNE

« LES INDÉPENDANTS DOIVENT REFUSER DE COLLABORER AVEC LE GOUVERNEMENT »

Telle est la thèse soutenue par leur chef, M. Haase, qui admet une diminution de l'idée révolutionnaire.

Le rapport sur le traité a été déposé hier

NEW-YORK, 10 septembre. — La commission des Affaires extérieures a déposé, aujourd'hui, au Sénat, son rapport sur le traité de paix.

Pas de résistance à l'Entente

BALE, 10 septembre. — On télégraphie de Berlin :

Le palais du Reichstag est prêt à recevoir l'Assemblée nationale

BALE, 10 septembre. — On mande de Berlin à la Gazette de Francfort :

Après la signature

BERNE, 10 septembre. — D'après un radio allemand, le chancelier Renner, dès son retour à Vienne...

La Prusse va offrir l'autonomie à la Haute-Silésie

LONDRES, 10 septembre. — On mande de Berlin, 9 septembre, au Times :

Sur le front russe

STOCKHOLM, 10 septembre. — Le Svenska Dagbladet reçoit de son correspondant à Helsingfors la nouvelle que douze avions anglais ont exécuté un nouveau raid sur Cronstadt...

Aujourd'hui M. Caillaux sera transféré à Neuilly

Comme suite à la requête adressée à la commission d'interpellation par les avocats de M. Caillaux...

La "Marathon" s'échoue à la suite d'une collision

LONDRES, 10 septembre. — Le paquebot britannique Marathon, revenant d'Australie avec des passagers et une cargaison...

Les cheminots de Metz se mettent en grève

Metz, 10 septembre. — Depuis 14 heures, les trains en formation ne quittent plus notre gare.

La fuite de l'enfant Antoine d'Orléans

MADRID, 10 septembre. — Selon des informations venues de Séville, les deux étrangers qui accompagnent l'enfant Antoine d'Orléans seraient des athlètes décidés à la défense coûte que coûte.

Timbres commémoratifs de la Victoire

La commission des postes et télégraphes a adopté un rapport de M. Jules Brunet favorable à la création d'une série de trois timbres-poste commémoratifs de la Victoire.

Un simple soldat et un sergent reçoivent la Légion d'honneur

Le soldat Marius Donadieu, du 4^e zouaves, est promu chevalier de la Légion d'honneur, avec la citation suivante :

Dans la Légion d'honneur

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur pour le grade d'officier :

L'anniversaire de la mort de Guynemer

Aujourd'hui aura lieu, au Bourget, une prière d'armes pour célébrer l'anniversaire de la mort de Guynemer.

LECONS

par Correspondance PIGIER

53, Rue de Rivoli, PARIS

Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

— Soyez bref, n'est-ce pas, maître, dit le président de la correctionnelle, généralement paternel et bonhomme, à M^r Cordonnet, avocat du sieur Porgelart, accusé d'avoir battu sa femme au cours d'une scène de ménage.

— Il n'y a pas que l'audience qui soit chargée, répliqua M^r Cordonnet, qui avait bec et ongles. Chargé, je le suis aussi, Monsieur le président, et d'un devoir sacré, celui de défendre un innocent...

— Avec la permission du tribunal, je disposerai donc du temps strictement, mais suffisamment nécessaire à l'établissement de la vérité.

— C'est que vous ne passez pas, maître, dit-il d'un ton gougaillard, pour être ménager de vos paroles !

— Cela pourrait prouver, poursuivit tranquillement l'avocat, que les arguments psychologiques et juridiques affluents dans mon esprit plus abondamment que dans celui d'un autre.

— Interprétation originale de votre prolixité, qui vous est toute personnelle, maître !

— Je remercie le président de me reconnaître en même temps l'originalité et de la personnalité ; c'est un correctif flatteur à une boutade que regrette certainement sa courtoisie bien connue.

— Le président se tourna alternativement vers ses deux assesseurs, accompagné d'un geste découragé ce marmonnement : « Ça pourrait durer dix ans ! » et dit à haute voix :

— Assez de préambules, venons à la cause.

— La cause ? Elle était simple comme bonjour. Porgelart était un brave homme, doux, tranquille, facile à vivre, marié à une mégère quinquante et violente. Patiemment, pendant quinze ans, il avait supporté ses crailleries et ses colères injustifiées, et puis un jour, exaspéré, il lui avait envoyé une de ces maitresses gifles que suivent, ou bien la stupéfaction silencieuse, ou la tapageuse crise de nerfs. Entre les deux, Mme Porgelart avait choisi la crise de nerfs tapageuse, plus propice à sa vengeance. Les voisins s'étaient, en effet, ameutés, elle leur avait montré des noirs qu'elle s'était faits en tombant dans l'escalier de la cave, et toutes lui avaient offert de lui servir de témoins à charge contre son abominable époux.

— Bien qu'il fût excellent homme, et d'esprit intégral, le président Marthinion, vexé de n'avoir pas eu le dernier dans son escarmouche aigre-douce avec M^r Cordonnet, était tout disposé à faire supporter au client le poids de son petit ressentiment. Aussi, quand les témoins douteux eurent affirmé sous la foi du serment que lorsqu'ils avaient pénétré dans le logement de Porgelart celui-ci tenait un énorme manche à balai (comme si les manches à balai étaient pas tous à peu près du même calibre) et s'acharnait sur sa victime, qui demandait grâce, se montra-t-il peu disposé à prolonger les débats :

— Voyons, maître, dit-il avec une nuance d'impatience, la cause est entendue ?

— Puisque la cause est entendue, répondit M^r Cordonnet, il me sera bien permis de me faire entendre à mon tour... Car je prétends, messieurs, qu'il n'y a pas de petites causes ; il n'y a que de petits juges et de petites consciences ! Je prétends qu'un tribunal doit la justice aussi minutieuse, aussi attentive, à l'accusé du délit puériel qu'à celui du crime capital... Porgelart, l'enquête l'a démontré, est un homme inoffensif, réservé, timide ; il avoue lui-même, non pas avoir frappé sa femme avec un bâton, ainsi que l'affirment faussement des commères par esprit classique de solidarité féminine, mais lui avoir donné un soufflet, un vulgaire soufflet, lequel, soit dit entre nous, était loin de représenter les intérêts d'une amourette de quinze années aussi justifiées !... Je vous le demande, messieurs, lequel de nous, en butte aux tracasseries véhémentes d'une femme insupportable, n'a jamais eu, l'espace d'un éclair, la tentation d'accorder à son exaspération le soulagement d'un geste frappeur... Et si j'invoque seulement votre mémoire ancienne, c'est qu'il ne me

convient pas, par respect de la vie privée, de solliciter le témoignage peut-être plus récent de pénibles agitations domestiques...

Cette allusion, nullement déguisée, à la discordie qui régnait à l'état habituel dans le ménage du président Marthinion, du fait du caractère épouvantable de Mme Marthinion, et qui était de notoriété publique au Palais, amena un minimum prudent de sourire sur les lèvres des assesseurs. Le président, lui, feignit de ne pas comprendre à la suite d'une scène particulièrement orageuse, sa femme s'était retirée chez sa mère, et, comme il menait depuis six semaines une existence douce et tranquille de garçon, il voulait oublier, dans un esprit d'impartialité, ses propres rancunes matrimoniales :

— Rien, absolument rien, dit-il, ne justifie les voies de fait... Ou irions-nous, ou irait la société, si...

— Un remue-ménage interrompit brusquement l'admonestation présidentielle : incommode par la chaleur, le doux Porgelart venait de se trouver mal :

— Soignez-le, et ouvrez les fenêtres. On étouffe... Nous reprendrons l'audience dans un quart d'heure.

— A peine était-il sorti de la salle qu'un garçon vint apporter une carte au président... Une dame le demandait d'urgence dans le petit salon de réception. Il regarda la carte : c'était sa femme ! Elle l'attendait, agitée, rouge de fureur, les yeux hors de la tête :

— J'arrive par le train de trois heures sept, s'écria-t-elle ex abrupto, et je n'ai pas voulu attendre jusqu'à ce soir pour te dire ma façon de penser ! Alors, comme ça, tu supports que je sois six semaines absente sans m'enoyer un mot pour m'engager à revenir ? Parbleu, je comprends ! Pendant ce temps-là, monsieur, délivré de son boulet, s'amuse et fait la fête ! Un magistrat, c'est du propre !

— Je t'en supplie, Clémence, ne crie pas si fort, suppliait le président, ce n'est ni le moment ni le lieu pour me faire une scène...

— Une scène ! Une scène ! C'est le mot que vous avez inventé, vous autres hommes, pour ridiculiser les réclamations et les plaintes justes de vos femmes !... Du reste, tu ne m'as jamais aimée ! Seulement, comme tu étais ambitieux, que tu voulais te pousser dans la magistrature, et que papa était sénateur et influent, tu t'es dit...

— Menaçante, elle hurlait tout cela sous le nez de son mari, lequle, inquiet et agacé par la pensée du scandale, sentait la colère l'envahir :

— Tais-toi ! Tais-toi ! Tais-toi !... Répète-moi, s'il te plaît, l'effort de calmer la virago... Nous nous expliquerons à la maison...

Mais Mme Marthinion avait perdu tout équilibre, et continuait à l'invectiver sur un diaphragme qui confinait à présent à la vocifération :

— Tais-toi ! s'écria enfin le président hors de lui en levant la main, ou, sans ça, je te...

— Il va me battre ! Il va me battre !... Il m'a battue ! balbutia la dame, qui se jeta sur la porte, et s'enfuit, hagarde, suffoquée de stupeur et de fureur.

Trois minutes après, le président Marthinion, encore un peu pâle et un peu tremblant, la toge un peu en désordre, se rasseya dans son grand fauteuil, et ayant pris hâtivement, pour la forme, l'avis des juges :

— Vous êtes remis, mon brave Porgelart ? dit-il à l'inculpé d'une voix où il y avait à présent de la compassion... Allons, tant mieux... L'audience est reprise... Qu'est-ce que je disais donc avant la suspension ? Ah ! oui... Je disais que rien ne justifie les voies de fait... mais, allais-je ajouter, il y a des circonstances particulières où la responsabilité d'un homme peut être considérablement atténuée par des provocations exaspérantes, et où la gifle apparaît comme un simple réflexe défensif du système nerveux à bout de résistance... C'est votre cas, Porgelart... Allez-vous-en, rentrez chez vous, et ne recommencez... qu'à la dernière extrémité !

Miguel ZAMACOIS.

(Traduction et reproduction réservées.)

La grève générale proclamée à Marseille

MARSEILLE, 10 septembre. — La réunion générale des corporations qui a eu lieu ce soir à la Bourse du Travail s'est terminée par le vote d'un ordre du jour proclamant la grève générale, document dont voici le passage essentiel :

« En Allemagne, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Suisse, etc., la journée de huit heures est un fait accompli.

« En France, flambeau de la civilisation, pays de la Révolution de 1789, de 1830, de 1848, cette réforme est à l'état squelettique. Il faut que cela cesse. Nous ne voulons plus de promesses. Aux actes ! A l'action ! Tous pour un ! Un pour tous !

« Sur ces considérations, la réunion décide, en pleine connaissance de cause, d'entrer dans la lutte à partir du 11 septembre 1919, et prononce la grève générale de toutes les corporations faisant partie du cartel marseillais.

« Les assistants envoient un hommage ému de condoléances aux victimes du travail de l'accident du Dumbéa et se séparent aux cris de : « Vive l'émanipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes ! Vive l'internationalisme ouvrier ! Vivent les huit heures ! »

« Dans la matinée, les dockers avaient repoussé les nouvelles propositions patronales, rejetées déjà par le cartel interfédéral, et, à l'unanimité moins deux voix, avaient décidé de continuer la grève en « donnant mandat impératif à leur commission exécutive de ne plus accepter de nouvelles entrevues que pour entendre une solution définitive accordant la journée de 20 francs pour les huit heures de travail, et la suppression des heures supplémentaires ».

« La thèse des dockers marseillais a d'ailleurs reçu l'approbation complète des délégués au congrès des transports et manutentions des ports et docks, qui, réunis à Lyon, ont voté à l'unanimité une résolution fixant à 20 francs le salaire de la journée de huit heures.

Grave accident dans un bassin de radoub

MARSEILLE, 10 septembre. — Ce matin, au bassin de radoub, le paquebot Dumbea, qui s'y trouvait en réparation, a, par suite d'une circonstance encore inconnue, chaviré, puis s'est complètement affaissé, entraînant avec lui les ouvriers qui travaillaient à son bord. Il y aurait 2 morts et 15 blessés.

La soirée de boxe

Hier soir, à la salle Wagram, Léon Bernstein, au pied levé, remplaçant l'Anglais Starmer, fut mis hors de combat à la troisième reprise par Papi. Le public manifesta au sujet de l'absence du boxeur anglais, absence d'ailleurs nullement imputable aux organisateurs, qui avaient reçu l'engagement formel de l'ancien champion anglais. Avant ce match, Verne et Blazy firent un match en dix reprises.

La Coupe Schneider

LONDRES, 10 septembre. — Le départ de la course internationale d'hydrorplanes, qui devait avoir lieu aujourd'hui à Bourne-mouth, a dû être différé par suite du brouillard. Si l'état de l'atmosphère ne change pas ce soir, la course pour la Coupe Schneider ne se disputera que demain.

Dans ce cas, le « Neuport », qui avait été endommagé à Cowes, et que montait le pilote le lieutenant Cazale, pourra participer à l'épreuve.

Dans l'Aveyron un train déraile

RODEZ, 10 septembre. — Hier soir, sur le pont de Gayroules, près de la gare de Lugans (Aveyron), un train a déraillé : quatre wagons sont tombés dans la prairie, en contre-bas de la voie.

Un marchand de bestiaux de Béziers a été tué ; deux autres voyageurs ont été grièvement blessés.

D'après une note de la Compagnie des chemins de fer du Midi, l'accident serait dû à une manœuvre criminelle : un rail aurait été déboulonné et rompu par un explosif.

NOUVELLES BREVES

Tirages financiers. — Crédit Foncier, Fonciers et Communaux 1917, sont remboursés par : 250.000 francs, le numéro 434.921 ; 50.000 francs, le numéro 194.010 ; 25.000 francs, le numéro 1.361.918 ; 5.000 francs, chacun, les numéros 556.316 et 1.483.130 ; dix numéros à 1.000 francs et cinquante à 500 francs.

Le Journal officiel publie ce matin la loi modifiant la loi du 21 avril 1910 sur les mines, en ce qui concerne la durée des concessions et la participation de l'Etat aux bénéfices.

Un décret vient d'être signé étendant à tous les mobilisés ayant moins de vingt et un ans le 1^{er} janvier 1920 la faculté de se présenter au concours du surannément des contributions directes.

À l'officiel de ce matin, circulaire relative aux facilités ouvertes aux agriculteurs dont les terres sont incultivables.

M. Barthé, député socialiste de l'Hérault, a déposé hier une demande d'interpellation sur la crise des transports.

Le général de division Harries, ancien commandant de la base américaine de Brest, est parti hier pour les Etats-Unis sur le transport Mount-Yermou.

Par suite de l'éclatement d'un pneu, une automobile militaire, descendant la route de la Corniche, près de Nice, s'est égarée sur un mur. Le médecin-major Darbousse et M. Jules Basset ont été tués. Deux autres personnes grièvement blessées.

Le conseil de guerre d'Amiens a acquitté le capitaine d'artillerie coloniale Roffenel, poursuivi pour détournement de titres. Le même conseil a condamné à dix ans de travaux forcés, pour intelligences avec l'ennemi, le manouvrier Jean Coquelin, de Longwy.

Le gouvernement péruvien a fait arrêter le sénateur Juan Durand, chef du parti libéral ; les députés Barrocha et Concha, ainsi que plusieurs autres hommes d'Etat.

Une dépêche de Rome annonce que le député de munitions de Pramanigro, près de Port-Gouarno, a sauté. Il y a eu quinze morts et quinze blessés.

LA Foudre de Riz MALACEINE

Extrêmement fine, adhérente, donne à la pâte une agréable fraîcheur ; saine, hygiénique et barrière.

AROME PATRELLE

Donne au boudin goût exquis et belle couleur dorée

LES COURS

La princesse de La Moskowa, venant de Parmborgh, chez l'impératrice Eugénie, est de retour à Paris.

CORPS DIPLOMATIQUE

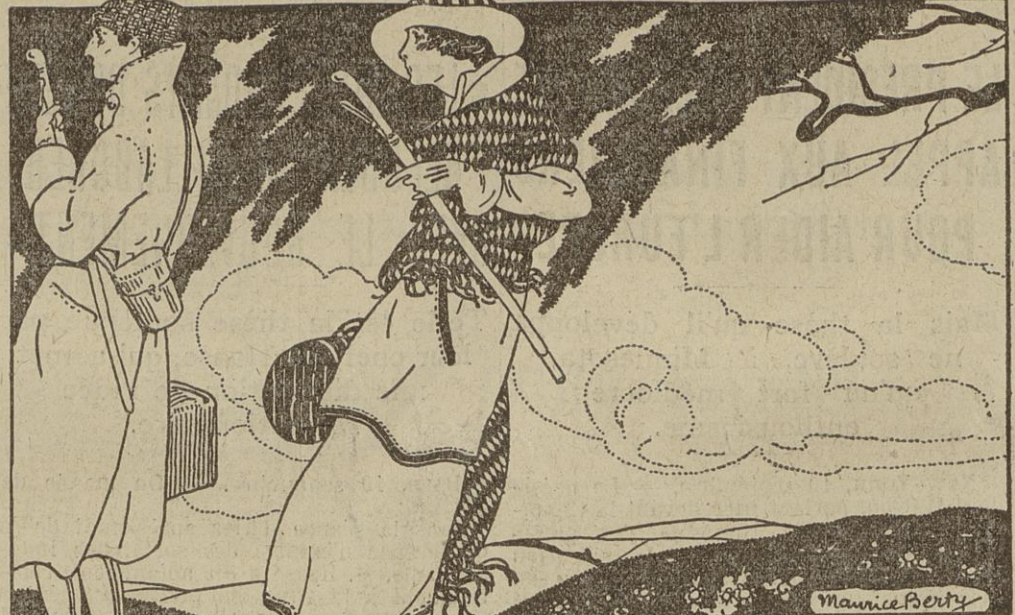
Le colonel Popovitch, attaché militaire à la légation de Serbie à La Haye, venant de Belgrade, s'est arrêté à Chamoniex avec sa famille.

INFORMATIONS

Le cardinal Mercier est arrivé, mardi, à New-York, à bord du Northern-Pacific. Il a été reçu, à son arrivée, par de nombreux dignitaires catholiques, notamment le cardinal Gibbons et l'archevêque Hayes, de New-York.

EXCURSION

Mado adore les voyages, mais a horreur des excursions : conciliez ceci et cela, si vous le pouvez.



EXCURSION

— Et la valise? Est-ce toi qui l'en occupes? — Une valise, pour vingt-quatre heures? Vaux-tu que je fasse notre paquet?

LE CONFLIT DES SPECTACLES

Les directeurs des grands établissements cinématographiques de Paris se sont réunis hier matin pour examiner la situation qu'ils leur a faite par la grève des musiciens.

Le mont Blanc diminue

Nous avons tous appris, à l'école, que le mont Blanc, roi des montagnes européennes, mesurait 4.810 mètres. Il nous faudra rectifier ce chiffre et le ramener à 4.807.

Un second Niagara

Mais il est préhistorique! En creusant le sol à une profondeur de vingt pieds, les entrepreneurs du canal maritime de New-Welland ont découvert un lit de roche, présentant une série de marches, d'une largeur de quatre cents pieds.

Modes tyranniques

La mode n'était point, autrefois, traitée à la légère, comme aujourd'hui. C'était une question d'étiquette. Le goût du jour n'avait point licence de s'exercer sans mesure.

Un confrère de jadis

« Encore un nouveau journal ! » Nous entendons cette exclamation tous les jours devant les affiches annonçant la naissance d'un quotidien.

Le "remerciement"

L'Académie aura aujourd'hui des nouvelles du discours de réception de M. Jules Cambon — l'éloge de Francis Charrmes, son prédécesseur.

LES NOUVELLES DE L'ETRANGER

Berlin... On se cogne. Francfort... On se bûche. Munich... On se pioche.

Frédéric II et le change

Ce n'est pas la première fois que le change baisse d'une façon inquiétante en Allemagne; témoin cette curieuse apostrophe, écrite, en un français bien personnel, par Frédéric II.

Au Palais de Fontainebleau

M. Henri Boudet, chef d'orchestre, dirigera, le mardi 16 septembre, à 14 heures, dans la Galerie des Colonnnes, une audition du quatuor A. Steck comprenant trois œuvres inédites du plus haut intérêt artistique.

LE CONFLIT DES SPECTACLES

Les directeurs des grands établissements cinématographiques de Paris se sont réunis hier matin pour examiner la situation qu'ils leur a faite par la grève des musiciens.

LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET LA F. S.

Mme Lara et M. Carpentier, secrétaire du Syndicat des artistes dramatiques, sont venus rendre visite à M. Emile Fabre, administrateur général de la Comédie-Française.

Comédie-Française.

Le Parisien, d'Henry Becque, que la Comédie-Française affiche pour demain, vendredi, sera interprétée par Mme Berthe Cerny, qui fait sa rentrée dans le rôle de Clotilde, MM. de Féraudy et Henry Mayer.

Odéon.

M. Paul Gavault, qui avait, il y a deux ans, demandé au maître Saint-Saëns d'écrire la partition de On ne badine pas avec l'amour et qui avait déjà écrit les Grands et la Sérénade d'une partition de M. Charles Villiers et d'Henri Mayer.

Théâtre Lyrique.

Le Théâtre Lyrique (Vaudeville). — Cléo, opéra de Massenet, livret de Louis Pavet, est entrée en répétitions. Mme Marquitta et M. Robert Quinault dirigent le corps de ballet.

Trianon-Lyrique.

M. Louis Masson réintègre aujourd'hui son cabinet directeur du Trianon-Lyrique pour assister aux dernières répétitions des spectacles de la Cléopâtre de Cornéville; le lendemain dimanche donnera les Dragons de Villars en matinée, et les Mousquetaires au couvent et soirée.

Hyméno.

On annonce le mariage de Mlle Marcelle Yven, la charmante artiste de l'Odéon, avec M. C.-A. Carpentier, artiste de la Comédie-Française.

Nécrologie.

Nous apprenons avec regret la mort de notre confrère Henry Brissay, qui, au théâtre, et récemment au cinéma, obtint de vifs succès.

PEITITES NOUVELLES

Les Potaches, de MM. Alfred Machard et Mosey-Eon, seront joués au théâtre Sarah Bernhardt la saison prochaine.

L'EXPOSITION DE STRASBOURG



CITATIONS

M. Louis Jaurès, aspirant à la 3^e compagnie du 10^e bataillon de chasseurs à pied, mort au champ d'honneur, a obtenu, avec la médaille militaire, la glorieuse citation suivante à l'ordre de l'armée :

NAISSANCES

Mme Jacques René-Doumic, belle-fille de M. René Doumic, de l'Académie française, a mis au monde une fille qui a reçu les prénoms de Marie-France.

MARIAGES

Le mariage de Mlle Lina de Montalbert d'Essé avec le baron Louis de Benoist sera célébré le mardi 16 septembre, en l'église de Ménilles (Eure).

DEUILS

Nous apprenons la mort de M. Yvan de Lambert de Boisjan, fils du comte et de la comtesse Guy de Lambert de Boisjan, pieusement décédé à Cannes, à l'âge de vingt et un ans.

BIENFAISANCE

Le ministre de la Marine a reçu d'un généreux anonyme un don de 100 francs pour les Petits orphelins de marins tués à la guerre.

C'est la frappe nouvelle

Pour donner satisfaction aux doléances du commerce, l'administration des finances va faire procéder à une nouvelle frappe de monnaie de billon en bronze de nickel.

Des scrutateurs, s. v. p.

Hier matin, alors qu'on annonçait, dans les couloirs de la Chambre, que le sectionnement du département de la Seine était repoussé à deux voix de majorité, on pouvait voir un monsieur courir, lever les bras au ciel avec des gestes de désespoir.

La machine à voter

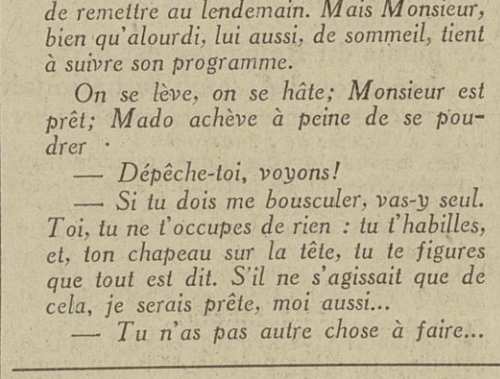
Elle a été employée en Roumanie, et avec beaucoup de succès. En moins de dix heures, la-bas, dix mille électeurs, dont beaucoup d'illettrés, ont exprimé leur vote sans la moindre difficulté.

L'enfant de la victoire

Il est, pour le moins, dans le Laonnois, un homme bien heureux. C'est un de ces soldats des pays envahis qui, leur village sitôt reconquis, munis d'une permission spéciale, s'élançèrent pour embrasser leur famille pendant quatre ans perdus.

LES SOUS-MAIN QUI ONT SERVI A LA SIGNATURE DES TRAITÉS DE PAIX

LES SOUS-MAIN QUI ONT SERVI A LA SIGNATURE DES TRAITÉS DE PAIX A VERSAILLES ET A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le sous-main de gauche est celui de Versailles, celui de droite est celui de Saint-Germain.



LES SOUS-MAIN QUI ONT SERVI A LA SIGNATURE DES TRAITÉS DE PAIX A VERSAILLES ET A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

VILLES DE GARNISON

J'ai assisté, cette semaine, dans une ville de province, à un spectacle singulièrement émouvant : à la « rentrée » du régiment. Il défilait vers 9 heures, le matin, et dès l'aube la population tout entière se pressait aux portes de la ville pour « les » voir du plus loin.

Le complet national

Aurons-nous enfin ce complet national annoncé, promis depuis si longtemps? Patientons encore un peu. Trois usines reconstituées à Roubaix ont pris l'engagement de livrer une quantité de 230.000 mètres de drap. Avec ce drap seront confectionnés 90.000 complets nationaux.

LES NOUVELLES DE L'ETRANGER

Berlin... On se cogne. Francfort... On se bûche. Munich... On se pioche.

Frédéric II et le change

Ce n'est pas la première fois que le change baisse d'une façon inquiétante en Allemagne; témoin cette curieuse apostrophe, écrite, en un français bien personnel, par Frédéric II.

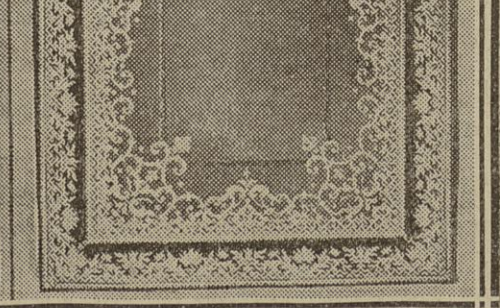
Au Palais de Fontainebleau

M. Henri Boudet, chef d'orchestre, dirigera, le mardi 16 septembre, à 14 heures, dans la Galerie des Colonnnes, une audition du quatuor A. Steck comprenant trois œuvres inédites du plus haut intérêt artistique.

PEITITES NOUVELLES

Les Potaches, de MM. Alfred Machard et Mosey-Eon, seront joués au théâtre Sarah Bernhardt la saison prochaine.

L'EXPOSITION DE STRASBOURG



LES SOUS-MAIN QUI ONT SERVI A LA SIGNATURE DES TRAITÉS DE PAIX A VERSAILLES ET A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

LA SEMAINE ÉLÉGANTE

LES GARNITURES DE GALON

Ce n'est pas encore cette saison que nous voyons des robes combinées pour faire face à la vie chère; à moins que nous ne voyions...



Robe de kasha bleu garnie de galons bleu et de bleu marine. — PREMET. Robe de crêpe hova blanc garnie de galons brodés. Ceinture bleu et blanc. — LANVIN. Robe de serge blanche rayée bleu garnie de larges galons marine. — PAQUIN. Robe de satin blanc; volants et manches bordés de galon. — MARTIAL ET ARMAND.

LES GARNITURES DE FLEURS

Il y a bien longtemps que nous n'avions porté de fleurs, tant sur nos chapeaux que sur nos robes. Les capelines de feutre, d'organdi et de paille, couronnées de capucines, de saïns ou de giroflées, ont été légion, cet été, et voilà que, cet hiver, nos robes du soir seront fréquemment garnies de roses. Car ce sont les roses qui sont le plus utilisées; mais des roses de toutes les couleurs et de toutes les tailles. Tantôt on voit un énorme bouquet de Paul Neyron piqué à la ceinture, tantôt une guirlande de différentes couleurs qui, partant de l'épaule ou de la taille, descend sur le côté de la jupe. Une robe a une ceinture de fleurs, une autre une tunique toute en corolles posées les unes à côté des autres. Parfois, ces fleurs sont faites en ruban un peu à la manière du « rococo »; on les utilise alors comme une broderie sur le tissu. On fait, de cette manière, de grosses couronnes rondes, infiniment seyantes aux jeunes visages, et qui font d'adorables coiffures du soir. Sous la robe du soir, très décolletée, il faut combiner ses dessous d'une manière toute spéciale, et ne laisser deviner ni la chemise, ni le corset ou la ceinture. Les gâines Parabère, en tricot ou en tissu, sont indispensables, car elles gagent littéralement la taille, empêchent cette bosse disgracieuse de l'estomac au-dessus de la taille qu'on a généralement avec les ceintures. Les modèles combinés spécialement pour accompagner les toilettes nouvelles, lesquelles laissent deviner la taille plus que la robe chemise, sont une merveille de souplesse et d'élégance. — J. F.



Robe de satin et tulle garnie de roses.



Gaine Parabère

SPORTS LES COURSES

LA FÉDÉRATION DE FOOTBALL AUTORISE LES MATCHES CONTRE LES NEUTRES

Lundi soir, la Fédération française de football association — la F.F.A. — en termes techniques — a pris une décision grosse de conséquences. Elle a en effet estimé ne pas devoir empêcher les rencontres entre les équipes françaises qu'elle régit et les clubs des pays neutres, même si ces pays neutres jouent contre l'Autriche et l'Allemagne. Le Comité national des sports avait, on le sait, de son côté, interdit de telles rencontres aux équipes françaises.

LONGCHAMP. — Résultats du 10 septembre

Table of race results for Longchamp, including Prix de Borian, Prix de Comelles, and Prix de la Masselière.

PRIX DE BLAISON

Table of race results for Prix de Blaison.

PRIX VERMOUT

Table of race results for Prix Vermout.

PRIX DES TRIBUNES

Table of race results for Prix des Tribunes.

Prix d'Hiesville. — QUITO, Quitte ou Double.

Prix Kossuth. — QUADRILLE, Pavane. Prix de Laon. — OUDIM, Ortolan. Prix de La Varenne. — EG. OLYX, Quarella II.

Prix de Montebourg. — OUBLIE, Mistral. Prix Narquois. — NORBERT, Nélusko.

Aujourd'hui, à 2 h., Courses à Vincennes

Table of race results for Vincennes, including Prix de Goustranville, Prix de Laon, and Prix de la Varenne.

WATER-POLO

Le championnat de France de water-polo. Pour clore dignement la saison de natation, l'U.S.F.S.A. organise dimanche prochain, à 15 heures, à la piscine de Château-Landon, 81, rue de Château-Landon, une grande fête de natation qui semble devoir remporter un complet succès.

Un voyage ministériel par la voie des airs

Le grand dirigeable rigide anglais R-33, venant d'Amsterdam, est attendu aujourd'hui dans l'après-midi, à la station de dirigeables de Saint-Gyr, où il doit atterrir pour prendre le général Seely, ministre anglais de l'Aéronautique, qui, hier, faisait partie de la délégation anglaise à la signature de la paix avec l'Autriche à Saint-Germain.

PETITS CONSEILS

Mme Madeleine de R. répondra à toutes les questions féminines qui lui seront posées, sous les lettres de demande seront accompagnées d'un timbre.

BOURSE DE PARIS DU 10 SEPTEMBRE 1919

Table of stock market data for Paris, including various indices and share prices.

CREDIT LYONNAIS

Le coupon n° 47, représentant le solde du dividende de 50 francs de l'exercice 1918, sera payé à partir du 25 septembre courant, comme suit: Pour les actions nominatives: 28.50. Pour les actions au porteur: 26.75. Impôts déduits.

VINCENNES. — Jeudi 11 septembre.

Table of race results for Vincennes, including Prix de Goustranville and Prix de la Varenne.

PRIX DE LA VARENNE

Table of race results for Prix de la Varenne.

PRIX DE MONTEBOURG

Table of race results for Prix de Montebourg.

PRIX NARQUOIS

Table of race results for Prix Narquois.

POUDRE DE BEAUTÉ E. COUDRAY

TALISMAN DE JEUNESSE IDEAL La Poudre Parfaite tant souhaitée La Boite 5.25 — En Vente Partout et 348 rue St-Honoré Paris (près de la place Vendôme)

LA Célèbre POUDRE DE PERLES FINES

Teintes Classiques Teintes Nouvelles Inédites. Embellit Rajeunit

EN VENTE PARTOUT PARFUMERIE LA PERLE GARDIN & C° 35, Boulevard des Capucines, PARIS.

IMPERMÉABLES "SIDAL"



CHIC SUPRÊME — Coupe irréprochable — CRÉATION INIMITABLE SÉRIES PRATIQUES pour Hommes et Dames en Gabardine. EN VENTE dans tous les Magasins de 1er ordre MAGASIN D'EXPOSITION et D'EXPORTATION, 6, Avenue de l'Opéra

